

# Le Symielecvar adopte son programme pour 2019

#BRIGNOLES #VIE LOCALE | PAR V. T. | Mis à jour le 12/03/2019 à 10:11 | Publié le 12/03/2019 à 10:10



Membres du bureau et délégués ont approuvé les budgets et travaux. V. T.

Le syndicat mixte d'électricité (Symielec) du Var, qui regroupe la quasi-totalité des communes du Var (soit 140 communes dont celle de Saint-Tropez nouvelle adhérente) vient de procéder à une importante réunion dans ses locaux de Nicopolis. Les délégués avaient à se prononcer sur le vote du budget principal 2019, le budget photovoltaïque concernant les panneaux sur la toiture du syndicat et la programmation des travaux 2019, tous adoptés à l'unanimité.

Le budget principal s'équilibre à 23,2 millions d'euros. Environ 70000 euros seront consacrés à la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit du siège brignolais du syndicat.

Cette année, 6,2 millions d'euros seront consacrés à l'effacement des réseaux d'électricité, 2,1 millions d'euros à l'éclairage public, 1,3 million au réseau de prises de recharge pour véhicules électrique (90 supplémentaires doivent être posées en 2019). La métropole TPM a notamment confié le déploiement de son réseau de 150 bornes au Syndicat.

## UN RAPPEL DES COMPÉTENCES PAR LE PRÉSIDENT

Ce conseil syndical était aussi le moment choisi par le président Jacques Freynet de rappeler les principales compétences du syndicat créé en mars 2001 dont la philosophie est d'être l'interlocuteur privilégié des communes pour toutes les questions touchant au domaine de l'énergie.

*« Notre syndicat contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, en assurant des programmations annuelles importantes de travaux de dissimulation des lignes électriques aériennes qui polluent le paysage visuel, ainsi que les lignes de communications électroniques et d'éclairage public communes au réseau d'électricité »,* précise le président.

Il exerce aussi des missions en faveur de la transition énergétique avec un déploiement du réseau « Mouv'Elec Var » de 130 bornes prise de recharge pour véhicules électriques, des travaux de remplacement de matériels d'éclairage par des LED qui génèrent des économies d'énergie, rénovation énergétique des bâtiments communaux, installation de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments communaux, la récupération des Redevances d'Occupation du domaine public et la mise en place de groupements d'achat d'électricité (plus de 100 membres dans le groupement).

